



Résiliation télésurveillance

Par **henryski**, le **11/01/2013** à **12:16**

Bonjour

Voici 3 mois j'ai été démarché pour une nouvelle installation de télésurveillance plus performante que celle que j'avais déjà dans ma boutique, après lecture de mon contract, le vendeur et gérant de la société m'a affirmé reprendre a son compte mon contract en cours soit environ 36 mensualités a plus de 150 euros.

Après installation, j'ai reçu la résiliation et le montant des mensualités a régler majoré des 10% Jusque la rien d'anormal, après avoir fait suivre le dossier à mon nouveau prestataire de télésurveillance, je n'ai toujours pas la confirmation que celui ci a bien pris en compte le remboursement des mensualités restantes.

De plus lorsque je demande des renseignements à ce sujet, il me dit que cela est en cours (pres d'un mois que c'est en cours!!!).

Je commence a m'inquieter et je voudrai savoir quel recours j'aurais si ce prestataire m'a menti et n'a pas l'intention de prendre a sa charge le reste des mensualités. (sachant que je suis en sarl)

Merci d'avance

Par **joxer007**, le **27/07/2013** à **22:01**

Bonjour,

S'il n'y a pas d'écrit vous n'avez aucun recours.